

NB : Un thème de compétence est identifié par un code universel qu'on retrouve dans chaque test. Ce qui permet de le suivre tout au long de votre formation. Cependant pour faciliter la lecture d'un bilan compétences, chacun des thèmes possède aussi un N° propre à chaque test. Ainsi un même thème évalué dans deux devoirs différents possèdera le même code universel mais pas le même numéro.

BILAN DE COMPETENCES TEST N° : 04	
Matière : Techniques Quantitatives de Gestion	Niveau : Terminale
Filière : Comptabilité Gestion	
IDDN.FR.001.500023.02.R.P.1999.000.31235.Copyright : Ph. JUSCZAK	

N° des thèmes de compétence attachés à chaque question du test :

. [Question N° : 000 Pas de question] 2, 3, . [Question N° : 001 Calcul TVA collectée] 4, 6, . [Question N° : 002 Calculer le chiffre d'affaires au taux réduit] 5, 6, . [Question N° : 004 Déclarations Janvier et février] 1, 10, 11, 12, . [Question N° : 006 Ecriture] 7, 8, 9,

Elève : B.....

AUDREY

Nombre de thèmes réussis : 10 soit : 42 % Note sur 20 calculée en % d'erreur sur les thèmes : 8,50

Obs. :

LISTE DES THEMES DU DEVOIR			
Thème N° : 1	Code : ARRON1	leçon :0001	La TV
			ECHEC
Savoir arrondir par défaut (inférieur), au plus proche, par excès (supérieur). Par exemple en matière fiscale les montants s'arrondissent à l'euro le plus proche. C'est à dire qu'on passe à l'entier supérieur si le chiffre qui suit la décimale est supérieur à 4. Par exemple 237,58 s'arrondit au plus proche à 238 car c'est un 5 (qui est supérieur à 4) qui suit la décimale. Mais 237,48 s'arrondit à 237.			
Thème N° : 2	Code : COLDED	leçon :0001	La TV
			REUSSITE
Ne pas confondre TVA collectée, TVA déductible sur immobilisations, TVA déductible sur autres biens et services, TVA à décaisser, Crédit de TVA.			
Thème N° : 3	Code : HTTVA	leçon :0001	La TV
			REUSSITE
Savoir ne pas confondre montant HT, montant TTC, montant de la TVA. Et savoir qu'on calcule la TVA sur le montant H.T.			
Thème N° : 4	Code : TTC HT	leçon :0001	La TV
			REUSSITE
Calculer un prix HT à partir d'un prix TTC en faisant $HT = \frac{TTC}{1 + \text{coef TVA}}$			
Thème N° : 5	Code : TVA HT	leçon :0001	La TV
			ECHEC
Trouver, à partir du montant de la TVA, le montant HT en faisant $HT = \frac{TVA}{\text{coef TVA}}$			
Thème N° : 6	Code : TVA RN	leçon :0001	La TV
			ECHEC
Connaître le taux de TVA normal à 19,6% et le taux de TVA réduit à 5,5%			
Thème N° : 7	Code : TVA4	leçon :0001	La TV
			ECHEC
Enregistrer la déclaration de TVA lorsqu'il y a un crédit de TVA au cours du mois traité mais qu'il n'y en avait pas au cours du mois précédent			
Thème N° : 8	Code : TVA5	leçon :0001	La TV
			ECHEC
Enregistrer la déclaration de TVA lorsque le mois traité dégage une TVA à décaisser alors qu'il y avait un crédit de TVA au cours du mois précédent			
Thème N° : 9	Code : TVAARR	leçon :0001	La TV
			REUSSITE
Traiter correctement les écarts d'arrondis dans l'écriture de TVA en utilisant, dans cette écriture, les montants de TVA collectée et déductible NON arrondis et en enregistrant la TVA à décaisser (ou le crédit de TVA) arrondi obtenu dans la déclaration. L'écart d'arrondi étant imputé dans un compte 658 ou 758.			
Thème N° : 10	Code : TVADC1	leçon :0001	La TV
			ECHEC
Dans la déclaration de TVA, remplir le cadre A (montant des opérations réalisées) et les lignes 7 à 15 du cadre B (décompte de la TVA à payer) en ventilant les TVA collectées par taux.			
Thème N° : 11	Code : TVADC2	leçon :0001	La TV
			ECHEC
Dans la déclaration de TVA, remplir la partie DEDUCTION du cadre B (lignes 16 à 21) avec éventuellement un crédit de TVA du mois précédent.			
Thème N° : 12	Code : TVADC3	leçon :0001	La TV
			REUSSITE
Dans la déclaration de TVA, remplir la partie CREDIT (si un crédit de TVA apparaît au cours du mois traité) ou la partie TAXE A PAYER (si une TVA à décaisser apparaît au cours du mois traité)			